

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LES PIEUX
Commune

Numéro SIRET : 21500402900017
Poste comptable : SGC VALOGNES

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	39
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	42
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	45
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	50

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	53
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	57
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	58
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	59
B9 - Etat du personnel	61
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	65
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	66
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	67
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	69

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 332

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 645,26
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 091,80
3	Dépenses d'équipement brut / population	1 370,47
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	160,56
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	31,92 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	189,48 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	125,52 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-50,69 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	5 379 749,73	5 041 483,64	4 328 852,09	A1	3 990 586,00
Investissement	1 441 172,34	1 093 761,18	(3) 2 165 799,56	A2	1 818 388,40
Fonctionnement	3 938 577,39	3 947 722,46	(4) 2 163 052,53	A3	2 172 197,60

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 791 292,50	III + IV	970 401,00	B1	179 108,50
Investissement	I 791 292,50	III	970 401,00	B2	179 108,50
Fonctionnement	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	4 169 694,50
Investissement	A2 + B2	1 997 496,90
Fonctionnement	A3 + B3	2 172 197,60

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 791 292,50
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
84	Opération d'équipement n° 84	5 701,90
86	Opération d'équipement n° 86	44 170,34
88	Opération d'équipement n° 88	537 600,76
92	Opération d'équipement n° 92	11 655,94
93	Opération d'équipement n° 93	40 574,24
95	Opération d'équipement n° 95	48 120,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	3 579,24
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	86 121,86
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	13 768,22
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 970 401,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	970 401,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	5 568 707,50	3 571 210,60
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	791 292,50	970 401,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 818 388,40
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		6 360 000,00	6 360 000,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	5 882 000,00	3 709 802,40
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 172 197,60
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		5 882 000,00	5 882 000,00
TOTAL DU BUDGET (4)		12 242 000,00	12 242 000,00

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	265 719,48	51 259,58	241 148,00	241 148,00	292 407,58
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	577 440,00	0,00	186 800,00	186 800,00	186 800,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 243 426,21	683 083,56	207 270,00	207 270,00	890 353,56
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	2 135 078,52	56 949,36	3 326 700,00	3 326 700,00	3 383 649,36
Total des dépenses d'équipement		4 221 664,21	791 292,50	3 961 918,00	3 961 918,00	4 753 210,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	19 826,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	56 651,79	0,00	1 410 859,50	1 410 859,50	1 410 859,50
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		76 477,79	0,00	1 410 859,50	1 410 859,50	1 410 859,50
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 298 142,00	791 292,50	5 372 777,50	5 372 777,50	6 164 070,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	51 358,00		71 930,00	71 930,00	71 930,00
041	Opérations patrimoniales (7)	57 500,00		124 000,00	124 000,00	124 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		108 858,00		195 930,00	195 930,00	195 930,00

TOTAL	4 407 000,00	791 292,50	5 568 707,50	5 568 707,50	6 360 000,00
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 360 000,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 702 342,44	970 401,00	1 977 210,60	1 977 210,60	2 947 611,60
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 702 342,44	970 401,00	1 977 210,60	1 977 210,60	2 947 611,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		70 000,00	0,00	1 070 000,00	1 070 000,00	1 070 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 772 342,44	970 401,00	3 047 210,60	3 047 210,60	4 017 611,60

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	411 358,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	57 500,00		124 000,00	124 000,00	124 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		468 858,00		524 000,00	524 000,00	524 000,00

TOTAL	2 241 200,44	970 401,00	3 571 210,60	3 571 210,60	4 541 611,60
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 818 388,40
--	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 360 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	328 070,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

LES PIEUX - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 310 600,00	0,00	1 478 800,00	1 478 800,00	1 478 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 730 000,00	0,00	1 750 000,00	1 750 000,00	1 750 000,00
014	Atténuations de produits	37 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 150 100,00	0,00	2 207 173,00	2 207 173,00	2 207 173,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 227 700,00	0,00	5 465 973,00	5 465 973,00	5 465 973,00
66	Charges financières	8 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
67	Charges spécifiques (3)	21 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 942,00		27,00	27,00	27,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 258 642,00	0,00	5 482 000,00	5 482 000,00	5 482 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	411 358,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		411 358,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00

TOTAL	5 670 000,00	0,00	5 882 000,00	5 882 000,00	5 882 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 882 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	177 500,00	0,00	139 800,00	139 800,00	139 800,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 164 100,00	0,00	1 309 150,00	1 309 150,00	1 309 150,00
731	Fiscalité locale	1 114 200,00	0,00	1 102 000,00	1 102 000,00	1 102 000,00
74	Dotations et participations (3)	798 500,00	0,00	771 300,00	771 300,00	771 300,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	150 000,00	0,00	265 000,00	265 000,00	265 000,00
Total des recettes de gestion courante		3 454 300,00	0,00	3 637 250,00	3 637 250,00	3 637 250,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 289,47	0,00	622,40	622,40	622,40
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 455 589,47	0,00	3 637 872,40	3 637 872,40	3 637 872,40

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	51 358,00		71 930,00	71 930,00	71 930,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		51 358,00		71 930,00	71 930,00	71 930,00

TOTAL	3 506 947,47	0,00	3 709 802,40	3 709 802,40	3 709 802,40
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 172 197,60
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 882 000,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	328 070,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 410 859,50	0,00	1 410 859,50
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 141 201,18		4 141 201,18
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	49 029,24	0,00	49 029,24
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	186 800,00	0,00	186 800,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	270 711,86	124 000,00	394 711,86
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	105 468,22	0,00	105 468,22
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		71 930,00	71 930,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 164 070,00	195 930,00	6 360 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 360 000,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 478 800,00		1 478 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 750 000,00		1 750 000,00
014	Atténuations de produits	30 000,00		30 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 207 173,00	0,00	2 207 173,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	15 000,00	0,00	15 000,00
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	27,00	400 000,00	400 027,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		5 482 000,00	400 000,00	5 882 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 882 000,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	70 000,00	0,00	70 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 947 611,60	0,00	2 947 611,60
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	124 000,00	124 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		400 000,00	400 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		4 017 611,60	524 000,00	4 541 611,60

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 818 388,40
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 360 000,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	50 000,00		50 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	139 800,00		139 800,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 309 150,00		1 309 150,00
731	Fiscalité locale	1 102 000,00		1 102 000,00
74	Dotations et participations (8)	771 300,00		771 300,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	265 000,00	0,00	265 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	622,40	71 930,00	72 552,40
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 637 872,40	71 930,00	3 709 802,40

LES PIEUX - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			2 172 197,60
			=
			5 882 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 407 000,00	791 292,50	0,00	5 568 707,50	5 568 707,50	2 691 698,00	2 877 009,50	6 360 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	42 824,00	3 579,24	0,00	45 450,00	45 450,00	0,00	45 450,00	49 029,24
204	Subventions d'équipement versées (9)	577 440,00	0,00	0,00	186 800,00	186 800,00	0,00	186 800,00	186 800,00
21	Immobilisations corporelles	303 322,60	86 121,86	0,00	184 590,00	184 590,00	0,00	184 590,00	270 711,86
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	275 759,35	13 768,22	0,00	91 700,00	91 700,00	0,00	91 700,00	105 468,22
	Total des opérations d'équipement (3)	3 022 318,26	687 823,18	0,00	3 453 378,00	3 453 378,00	2 691 698,00	761 680,00	4 141 201,18
Total des dépenses d'équipement		4 221 664,21	791 292,50	0,00	3 961 918,00	3 961 918,00	2 691 698,00	1 270 220,00	4 753 210,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	19 826,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	56 651,79	0,00		1 410 859,50	1 410 859,50		1 410 859,50	1 410 859,50
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		76 477,79	0,00	0,00	1 410 859,50	1 410 859,50	0,00	1 410 859,50	1 410 859,50
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 298 142,00	791 292,50	0,00	5 372 777,50	5 372 777,50	2 691 698,00	2 681 079,50	6 164 070,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	51 358,00			71 930,00	71 930,00		71 930,00	71 930,00
041	Opérations patrimoniales (7)	57 500,00			124 000,00	124 000,00		124 000,00	124 000,00
Total des dépenses d'ordre		108 858,00			195 930,00	195 930,00		195 930,00	195 930,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	6 360 000,00
---	---------------------

LES PIEUX - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 241 200,44	970 401,00	3 571 210,60	3 571 210,60	4 541 611,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 702 342,44	970 401,00	1 977 210,60	1 977 210,60	2 947 611,60
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 702 342,44	970 401,00	1 977 210,60	1 977 210,60	2 947 611,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		70 000,00	0,00	1 070 000,00	1 070 000,00	1 070 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 772 342,44	970 401,00	3 047 210,60	3 047 210,60	4 017 611,60
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	411 358,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	57 500,00		124 000,00	124 000,00	124 000,00
Total des recettes d'ordre		468 858,00		524 000,00	524 000,00	524 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	1 818 388,40
---	---------------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

LES PIEUX - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					6 360 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 407 000,00	791 292,50	0,00	5 568 707,50	5 568 707,50	2 691 698,00	2 877 009,50	6 360 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	42 824,00	3 579,24	0,00	45 450,00	45 450,00	0,00	45 450,00	49 029,24
2031	Frais d'études	28 174,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2051	Concessions, droits similaires	14 650,00	3 579,24		15 450,00	15 450,00	0,00	15 450,00	19 029,24
204	Subventions d'équipement versées (9)	577 440,00	0,00	0,00	186 800,00	186 800,00	0,00	186 800,00	186 800,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	44 580,00	0,00		36 800,00	36 800,00	0,00	36 800,00	36 800,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	460 930,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
2046	Attributions compensation investissement	71 930,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	303 322,60	86 121,86	0,00	184 590,00	184 590,00	0,00	184 590,00	270 711,86
2111	Terrains nus	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21316	Equipements du cimetière	9 540,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21318	Autres bâtiments publics	4 350,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	12 700,00	7 642,10		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	40 642,10
2151	Réseaux de voirie	0,00	21 007,74		0,00	0,00	0,00	0,00	21 007,74
2152	Installations de voirie	71 500,00	0,00		26 800,00	26 800,00	0,00	26 800,00	26 800,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	9 869,00	0,00		2 100,00	2 100,00	0,00	2 100,00	2 100,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	15 600,00	0,00		27 450,00	27 450,00	0,00	27 450,00	27 450,00
21611	Biens sous-jacents	0,00	4 500,00		0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
21828	Autres matériels de transport	87 293,60	43 718,40		2 240,00	2 240,00	0,00	2 240,00	45 958,40
21838	Autre matériel informatique	13 750,00	442,36		20 800,00	20 800,00	0,00	20 800,00	21 242,36
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	7 600,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
2185	Matériel de téléphonie	300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	70 820,00	8 811,26		22 200,00	22 200,00	0,00	22 200,00	31 011,26

LES PIEUX - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	275 759,35	13 768,22	0,00	91 700,00	91 700,00	0,00	91 700,00	105 468,22
2312	Agencements et aménagements de terrains	44 358,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2313	Constructions	216 401,35	13 768,22		61 200,00	61 200,00	0,00	61 200,00	74 968,22
2315	Install., matériel et outill. technique	15 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
	Total des opérations d'équipement (4)	3 022 318,26	687 823,18	0,00	3 453 378,00	3 453 378,00	2 691 698,00	761 680,00	4 141 201,18
Total des dépenses d'équipement		4 221 664,21	791 292,50	0,00	3 961 918,00	3 961 918,00	2 691 698,00	1 270 220,00	4 753 210,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	19 826,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1335	Amendes radars automatiques et de police	19 826,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	56 651,79	0,00		1 410 859,50	1 410 859,50		1 410 859,50	1 410 859,50
1641	Emprunts en euros	52 751,79	0,00		1 410 859,50	1 410 859,50		1 410 859,50	1 410 859,50
16871	Dettes - Etat, établissements nationaux	3 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		76 477,79	0,00	0,00	1 410 859,50	1 410 859,50	0,00	1 410 859,50	1 410 859,50
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 298 142,00	791 292,50	0,00	5 372 777,50	5 372 777,50	2 691 698,00	2 681 079,50	6 164 070,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	51 358,00			71 930,00	71 930,00		71 930,00	71 930,00

LES PIEUX - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<i>Reprise sur autofinancement antérieur</i>	51 358,00			71 930,00	71 930,00		71 930,00	71 930,00
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>	51 358,00			71 930,00	71 930,00		71 930,00	71 930,00
	<i>Charges transférées (7)</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	57 500,00			124 000,00	124 000,00		124 000,00	124 000,00
2128	<i>Autres agencements et aménagements</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	<i>Autres bâtiments publics</i>	28 750,00			124 000,00	124 000,00		124 000,00	124 000,00
2152	<i>Installations de voirie</i>	28 750,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		108 858,00			195 930,00	195 930,00		195 930,00	195 930,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
81	AMENAGEMENT TERRAIN TIR A L'ARC		204 904,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
84	FUSION MEDIATHEQUE CENTRE MULTIMEDIA		1 262 165,04	5 701,90	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
86	REHABILITATION ANCIENNE CRECHE		51 961,43	44 170,34	702 000,00	702 000,00	0,00	702 000,00
88	SECURISATION AVENUE COTE DES ISLES		58 960,05	537 600,76	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00
90	ETUDE DEPLACEMENT URBAIN		36 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
91	SKATE PARK		60 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92	MSP		0,00	11 655,94	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
93	CAVV		0,00	40 574,24	0,00	0,00	0,00	0,00
94	RENOVATION DES AUBEPINES	001	8 301,91	0,00	2 691 698,00	2 691 698,00	2 691 698,00	0,00
95	MODERNISATION DES EQUIPEMENTS DE LOISIR DE LA COMMUNE		2 400,00	48 120,00	32 680,00	32 680,00	0,00	32 680,00
TOTAL			1 685 653,35	687 823,18	3 453 378,00	3 453 378,00	2 691 698,00	761 680,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 94
LIBELLE : RENOVATION DES AUBEPINES
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 001

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	8 301,91	a	0,00	b 2 691 698,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	8 301,91	0,00	191 698,00	191 698,00
2031	Frais d'études	0,00	7 916,04	0,00	189 698,00	189 698,00
2033	Frais d'insertion	0,00	385,87	0,00	2 000,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d 1 532 972,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	1 532 972,00	1 532 972,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	403 000,00	403 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	629 972,00	629 972,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 158 726,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 81
LIBELLE : AMENAGEMENT TERRAIN TIR A L'ARC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		204 904,92	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 649,63	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 420,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	229,63	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	28 404,79	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	28 404,79	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	172 850,50	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	172 850,50	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		31 287,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	31 287,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	24 000,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	7 287,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 84
LIBELLE : FUSION MEDIATHEQUE CENTRE MULTIMEDIA
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		1 262 165,04	a	5 701,90	b	10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	100 336,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	93 262,02	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 891,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	5 183,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	220 451,68	5 701,90	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	1 598,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	5 377,90	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	29 530,09	324,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	186 330,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 992,39	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	941 376,48	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2313	Constructions	941 376,48	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	685 220,00	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	685 220,00	0,00	0,00	0,00	
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	404 902,00	0,00	0,00	0,00	
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	280 318,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	669 518,10
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 86
LIBELLE : REHABILITATION ANCIENNE CRECHE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		51 961,43	a	44 170,34	b	702 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	51 961,43	44 170,34	2 000,00		2 000,00
2031	Frais d'études	51 961,43	43 792,77	2 000,00		2 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	377,57	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	700 000,00		700 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	700 000,00		700 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	444 238,60
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	444 238,60		444 238,60
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	63 000,00		63 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	58 760,00		58 760,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	71 478,60		71 478,60
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	251 000,00		251 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-301 931,74
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 88
LIBELLE : SECURISATION AVENUE COTE DES ISLES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		58 960,05	a 537 600,76	7 000,00	b 7 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 434,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2031	Frais d'études	7 434,00	0,00	2 000,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	23 609,13	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	23 609,13	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	525 000,00	5 000,00	5 000,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	525 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	27 916,92	12 600,76	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	27 916,92	12 600,76	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		344 826,00	c 142 869,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	344 826,00	142 869,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	142 869,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	325 000,00	0,00	0,00	0,00
1335	Amendes radars automatiques et de police	19 826,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-401 731,76
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 90
LIBELLE : ETUDE DEPLACEMENT URBAIN
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		36 120,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	36 120,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	36 120,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	7 525,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	7 525,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	7 525,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	7 525,00
--------------------------------------	-----------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 91
LIBELLE : SKATE PARK
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		60 840,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	60 840,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	60 840,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 92
LIBELLE : MSP
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 11 655,94	10 000,00	b 10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	1 560,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	1 560,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	10 095,94	10 000,00	10 000,00
2313	Constructions	0,00	10 095,94	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-21 655,94
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 93
LIBELLE : CAVV
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 40 574,24	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	1 950,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	1 950,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	18 139,80	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	18 139,80	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	20 484,44	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	20 484,44	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 12 874,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	12 874,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	12 874,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-27 700,24
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 95
LIBELLE : MODERNISATION DES EQUIPEMENTS DE LOISIR DE LA COMMUNE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		2 400,00	a	48 120,00	b	32 680,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	2 400,00	48 120,00	17 680,00		17 680,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 400,00	48 120,00	17 680,00		17 680,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	15 000,00		15 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	15 000,00		15 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	32 320,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		32 320,00		0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00		32 320,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-48 480,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 241 200,44	970 401,00	3 571 210,60	3 571 210,60	4 541 611,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 702 342,44	970 401,00	1 977 210,60	1 977 210,60	2 947 611,60
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	27 030,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	390 543,00	412 427,00	466 000,00	466 000,00	878 427,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	869 769,44	557 974,00	688 732,00	688 732,00	1 246 706,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	401 200,00	0,00	71 478,60	71 478,60	71 478,60
1335	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	13 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	251 000,00	251 000,00	251 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 702 342,44	970 401,00	1 977 210,60	1 977 210,60	2 947 611,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
10222	FCTVA	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		70 000,00	0,00	1 070 000,00	1 070 000,00	1 070 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

LES PIEUX - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
Total des recettes réelles		1 772 342,44	970 401,00	3 047 210,60	3 047 210,60	4 017 611,60
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	411 358,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00		1 788,00	1 788,00	1 788,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	1 868,18		1 868,18	1 868,18	1 868,18
28041481	Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	65,07		65,07	65,07	65,07
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	936,10		936,04	936,04	936,04
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	8 452,00		22 764,92	22 764,92	22 764,92
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	50 872,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	87,65		87,65	87,65	87,65
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	2 080,40		2 080,40	2 080,40	2 080,40
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	28 389,00		28 389,00	28 389,00	28 389,00
28046	Attributions compensation investissement	63 841,00		71 930,00	71 930,00	71 930,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		4 810,52	4 810,52	4 810,52
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	86,80		86,80	86,80	86,80
28128	Autres aménagements de terrains	45 632,83		46 290,83	46 290,83	46 290,83
281316	Equipements de cimetière	540,05		540,05	540,05	540,05
281318	Autres bâtiments publics	12 966,76		12 966,76	12 966,76	12 966,76
281321	Immeubles de rapport	7 080,54		7 080,54	7 080,54	7 080,54
281351	Bâtiments publics	0,00		106,56	106,56	106,56
28138	Autres constructions	1 966,00		1 966,00	1 966,00	1 966,00
28152	Installations de voirie	4 159,02		3 886,46	3 886,46	3 886,46
281568	Autre matériel, outillage incendie	768,00		768,00	768,00	768,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	2 570,49		5 535,52	5 535,52	5 535,52
281578	Autre matériel technique	3 443,40		2 768,11	2 768,11	2 768,11
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	13 700,00		16 570,76	16 570,76	16 570,76
281828	Autres matériels de transport	21 753,36		72 315,43	72 315,43	72 315,43
281838	Autre matériel informatique	17 545,43		5 500,75	5 500,75	5 500,75
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	19 361,71		28 372,22	28 372,22	28 372,22
28185	Matériel de téléphonie	0,00		2 798,54	2 798,54	2 798,54
28188	Autres immo. corporelles	103 192,21		37 726,89	37 726,89	37 726,89
041	Opérations patrimoniales (9)	57 500,00		124 000,00	124 000,00	124 000,00
2031	Frais d'études	57 000,00		124 000,00	124 000,00	124 000,00
2033	Frais d'insertion	500,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		468 858,00		524 000,00	524 000,00	524 000,00

LES PIEUX - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 670 000,00	0,00	0,00	5 882 000,00	5 882 000,00	0,00	5 882 000,00	5 882 000,00
011	Charges à caractère général (3)	1 310 600,00	0,00	0,00	1 478 800,00	1 478 800,00	0,00	1 478 800,00	1 478 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 730 000,00	0,00		1 750 000,00	1 750 000,00		1 750 000,00	1 750 000,00
014	Atténuations de produits	37 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 150 100,00	0,00	0,00	2 207 173,00	2 207 173,00	0,00	2 207 173,00	2 207 173,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 227 700,00	0,00	0,00	5 465 973,00	5 465 973,00	0,00	5 465 973,00	5 465 973,00
66	Charges financières	8 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
67	Charges spécifiques (3)	21 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 942,00			27,00	27,00		27,00	27,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		30 942,00	0,00	0,00	16 027,00	16 027,00		16 027,00	16 027,00
Total des dépenses réelles		5 258 642,00	0,00	0,00	5 482 000,00	5 482 000,00	0,00	5 482 000,00	5 482 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	411 358,00			400 000,00	400 000,00		400 000,00	400 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		411 358,00			400 000,00	400 000,00		400 000,00	400 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	5 882 000,00
--	---------------------

LES PIEUX - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 506 947,47	0,00	3 709 802,40	3 709 802,40	3 709 802,40
013	Atténuations de charges (2)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	177 500,00	0,00	139 800,00	139 800,00	139 800,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 164 100,00	0,00	1 309 150,00	1 309 150,00	1 309 150,00
731	Fiscalité locale	1 114 200,00	0,00	1 102 000,00	1 102 000,00	1 102 000,00
74	Dotations et participations (2)	798 500,00	0,00	771 300,00	771 300,00	771 300,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	150 000,00	0,00	265 000,00	265 000,00	265 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 454 300,00	0,00	3 637 250,00	3 637 250,00	3 637 250,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	1 289,47	0,00	622,40	622,40	622,40
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 289,47	0,00	622,40	622,40	622,40
Total des recettes réelles		3 455 589,47	0,00	3 637 872,40	3 637 872,40	3 637 872,40
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	51 358,00	0,00	71 930,00	71 930,00	71 930,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		51 358,00	0,00	71 930,00	71 930,00	71 930,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	2 172 197,60
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	5 882 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 670 000,00	0,00	0,00	5 882 000,00	5 882 000,00	0,00	5 882 000,00	5 882 000,00
011	Charges à caractère général (4)	1 310 600,00	0,00	0,00	1 478 800,00	1 478 800,00	0,00	1 478 800,00	1 478 800,00
60611	Eau et assainissement	18 000,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
60612	Energie - Electricité	160 000,00	0,00	0,00	140 000,00	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00
60613	Chauffage urbain	35 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
60621	Combustibles	6 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60622	Carburants	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60624	Produits de traitement	9 700,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
60631	Fournitures d'entretien	17 300,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	42 300,00	0,00	0,00	46 700,00	46 700,00	0,00	46 700,00	46 700,00
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	6 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	6 430,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	18 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6068	Autres matières et fournitures	10 850,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
611	Contrats de prestations de services	322 000,00	0,00	0,00	382 250,00	382 250,00	0,00	382 250,00	382 250,00
6132	Locations immobilières	18 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61351	Matériel roulant	2 500,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
61358	Autres	28 220,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
61521	Entretien terrains	8 500,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	9 200,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 800,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
61524	Entretien bois et forêts	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	35 630,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	13 810,00	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
6156	Maintenance	87 260,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
6161	Multirisques	45 000,00	0,00	0,00	52 000,00	52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00
617	Etudes et recherches	4 000,00	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00

LES PIEUX - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6182	Documentation générale et technique	3 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6188	Autres frais divers	39 800,00	0,00		35 870,00	35 870,00	0,00	35 870,00	35 870,00
62268	Autres honoraires, conseils	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	17 050,00	0,00		15 330,00	15 330,00	0,00	15 330,00	15 330,00
6234	Réceptions	34 100,00	0,00		21 700,00	21 700,00	0,00	21 700,00	21 700,00
6236	Catalogues et imprimés	5 200,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6238	Divers	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6261	Frais d'affranchissement	3 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	23 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 400,00	0,00		1 450,00	1 450,00	0,00	1 450,00	1 450,00
6282	Frais de gardiennage	700,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	135 000,00	0,00		280 000,00	280 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6288	Autres services extérieurs	24 250,00	0,00		13 200,00	13 200,00	0,00	13 200,00	13 200,00
63512	Taxes foncières	11 000,00	0,00		11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6358	Autres droits	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	4 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 730 000,00	0,00		1 750 000,00	1 750 000,00		1 750 000,00	1 750 000,00
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6331	Versement mobilité	14 000,00	0,00		16 450,00	16 450,00		16 450,00	16 450,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	950,00	0,00		1 240,00	1 240,00		1 240,00	1 240,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	19 400,00	0,00		21 500,00	21 500,00		21 500,00	21 500,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 930,00	0,00		3 320,00	3 320,00		3 320,00	3 320,00

LES PIEUX - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64111	Rémunération principale titulaires	795 000,00	0,00		777 000,00	777 000,00		777 000,00	777 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	15 700,00	0,00		13 700,00	13 700,00		13 700,00	13 700,00
64113	NBI	6 200,00	0,00		6 500,00	6 500,00		6 500,00	6 500,00
64118	Autres indemnités	166 100,00	0,00		151 500,00	151 500,00		151 500,00	151 500,00
64131	Rémunérations	148 000,00	0,00		163 000,00	163 000,00		163 000,00	163 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	1 030,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
64138	Primes et autres indemnités	27 500,00	0,00		27 300,00	27 300,00		27 300,00	27 300,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6417	Rémunérations des apprentis	7 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	165 600,00	0,00		176 190,00	176 190,00		176 190,00	176 190,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	274 100,00	0,00		289 700,00	289 700,00		289 700,00	289 700,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	7 000,00	0,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	49 420,00	0,00		57 500,00	57 500,00		57 500,00	57 500,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	300,00	0,00		300,00	300,00		300,00	300,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	8 620,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	16 400,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
6488	Autres	250,00	0,00		1 300,00	1 300,00		1 300,00	1 300,00
014	Atténuations de produits	37 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
739221	FNGIR	37 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2 150 100,00	0,00	0,00	2 207 173,00	2 207 173,00	0,00	2 207 173,00	2 207 173,00
65311	Indemnités de fonction	85 000,00	0,00		85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
65313	Cotisations de retraite	4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65315	Formation	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00

LES PIEUX - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6561	Organismes de regroupement	6 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	12 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	268 730,00	0,00		257 850,00	257 850,00	0,00	257 850,00	257 850,00
6577	Remises gracieuses	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65818	Autres	4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
65888	Autres	1 618 270,00	0,00		1 695 423,00	1 695 423,00	0,00	1 695 423,00	1 695 423,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 227 700,00	0,00	0,00	5 465 973,00	5 465 973,00	0,00	5 465 973,00	5 465 973,00
66	Charges financières	8 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
67	Charges spécifiques (4)	21 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	21 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 942,00			27,00	27,00		27,00	27,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	1 942,00			27,00	27,00		27,00	27,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		30 942,00	0,00	0,00	16 027,00	16 027,00		16 027,00	16 027,00
Total des dépenses réelles		5 258 642,00	0,00	0,00	5 482 000,00	5 482 000,00	0,00	5 482 000,00	5 482 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	411 358,00			400 000,00	400 000,00		400 000,00	400 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

LES PIEUX - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6811	Dot. amort. immos incorporelles	411 358,00			400 000,00	400 000,00		400 000,00	400 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		411 358,00			400 000,00	400 000,00		400 000,00	400 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 506 947,47	0,00	3 709 802,40	3 709 802,40	3 709 802,40
013	Atténuations de charges (3)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	177 500,00	0,00	139 800,00	139 800,00	139 800,00
7023	Menus produits forestiers	800,00	0,00	800,00	800,00	800,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70323	Red. occupation dom. public	3 500,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	7 200,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	66 000,00	0,00	71 000,00	71 000,00	71 000,00
70843	Mise à dispo personnel CCAS/CIAS	21 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00	29 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	50 000,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
70878	Remb. frais par des tiers	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 164 100,00	0,00	1 309 150,00	1 309 150,00	1 309 150,00
73211	Attribution de compensation	570 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	81 000,00	0,00	131 000,00	131 000,00	131 000,00
73221	FNGIR	453 100,00	0,00	453 150,00	453 150,00	453 150,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	60 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
731	Fiscalité locale	1 114 200,00	0,00	1 102 000,00	1 102 000,00	1 102 000,00
73111	Impôts directs locaux	1 013 440,00	0,00	1 005 000,00	1 005 000,00	1 005 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	80 760,00	0,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00
73154	Droits de place	20 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
74	Dotations et participations (3)	798 500,00	0,00	771 300,00	771 300,00	771 300,00
74111	Dotations forfaitaire des communes	250 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
741121	DSR des communes	0,00	0,00	285 000,00	285 000,00	285 000,00
741127	DNP des communes	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00

LES PIEUX - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74121	Dotation forfaitaire des départements	255 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
744	FCTVA	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7473	Participation départements	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
748312	D.C.R.T.P.	234 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	150 000,00	0,00	265 000,00	265 000,00	265 000,00
752	Revenus des immeubles	150 000,00	0,00	265 000,00	265 000,00	265 000,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		3 454 300,00	0,00	3 637 250,00	3 637 250,00	3 637 250,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 289,47	0,00	622,40	622,40	622,40
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 289,47	0,00	622,40	622,40	622,40
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 455 589,47	0,00	3 637 872,40	3 637 872,40	3 637 872,40
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	51 358,00		71 930,00	71 930,00	71 930,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
77681	Neutralisation des amortissements	51 358,00		71 930,00	71 930,00	71 930,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		51 358,00		71 930,00	71 930,00	71 930,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 200 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 200 000,00									
A14150AA	SA CAISSE D'EPARGNE	01/09/2015		31/12/2015	1 200 000,00	F		0,770	1,081		A	X Echéance constante	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
01		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
03		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

LES PIEUX - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 200 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		458 223,50					49 358,38	3 386,02	0,00	8,35
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		458 223,50					49 358,38	3 386,02	0,00	8,35
A14150AA		0,00	A-1	458 223,50	8,92	F	1,081		49 358,38	3 386,02	0,00	8,35
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
01		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
03		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

LES PIEUX - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		458 223,50					49 358,38	3 386,02	0,00	8,35

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 600.00 €	19-12-2013
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	Logiciels	2
L	Matériel de bureau électrique	5
L	Matériel infomatique	3
L	Matériel classique et outillage	5
L	matériel sportif	10
L	meublier	10
L	petit matériel de motoculture	3
L	plantations	15
L	voiture	5
L	Subvention d'équipement versée à un organisme privé	5
L	Subvention d'équipement versée à un organisme public	15
L	Autres installations et équipements techniques	15
L	Camions et véhicules industriels	6
L	Immeuble de rapport	20
L	Matériel et outillage d'incendie	5
L	2132 Immeubles de rapport	20

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					407 850,00
657348	18	SUBVENTION MUSIQUES ACTUELLES	VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN	Commune	40 000,00
657363	14	SUBVENTION	CCAS LES PIEUX	Etablissement de droit public	100 000,00
657381	47	SUBVENTION	COLLEGE LE CASTILLON	Etablissement de droit public	10 000,00
65748	27	SUBVENTION	BASKET CLUB FLAMANVILLE LES PIEUX	Association	2 000,00
65748	31	SUBVENTION	CERCLE ESCRIME CANTON PIEUX	Association	2 800,00
65748	33	SUBVENTION	USOC	Association	34 000,00
65748	34	SUBVENTION ETE A LA PLAGE	USOC	Association	500,00
65748	36	SUBVENTION ETE A LA PLAGE	VOLLEY BALL FLAMANV LES PIEUX	Association	2 000,00
65748	37	SUBVENTION SPORTEZ VOUS BIEN	OFFICE DES SPORTS LOISIRS CULTURE	Association	2 000,00
65748	38	SUBVENTION VENEZ PASSER L'ETE DANS L'EAU	OFFICE DES SPORTS LOISIRS CULTURE	Association	4 000,00
65748	39	SUBVENTION	HBCLP	Association	3 000,00
65748	40	SUBVENTION	ASSOCIATION ARCHERS PIEUSAIS	Association	2 500,00
65748	43	SUBVENTION	AMICALE CANTONALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Association	1 750,00
65748	47	SUBVENTION	KARATE CLUB DES PIEUX	Association	500,00
65748	50	SUBVENTION ACCUEIL	COMITE DE JUMELAGE ALLEMAND	Association	1 000,00
65748	50	CONCOURS DEPARTEMENTAL DE VOLTIGE	ASSOCIATION DES CAVALIERS ATOUT CRINS	Association	600,00
65748	03	SUBVENTION CONCERT	LES FIEFFES MUSICIENS	Association	1 500,00
65748	05	SUBVENTION STAGE VACANCES PÂQUES	USOC	Association	2 000,00
65748	06	SUBVENTION	ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE LE CASTILLON	Association	3 000,00
65748	30	SUBVENTION	ATHLETISME LES PIEUX	Association	2 500,00
65748	31	SUBVENTION	ASSOCIATION DES CAVALIERS ATOUT CRINS	Association	1 000,00
65748	34	SUBVENTION CHALLENGE DE LA CÔTE DES ISLES	CERCLE ESCRIME CANTON PIEUX	Association	1 000,00
65748	38	SUBVENTION	COTENTIN NATATION	Association	3 500,00
65748	16	SUBVENTION TRIATHLON	OFFICE DES SPORTS LOISIRS CULTURE	Association	500,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	5	SUBVENTION SALON DU LIVRE	LA NOTE BLEUE	Association	6 000,00
65748	7	SUBVENTION FORUM DES ASSOCIATIONS	OFFICE DES SPORTS LOISIRS CULTURE	Association	250,00
65748	9	SUBVENTION TOURNOI	USOC	Association	2 000,00
65748	10	SUBVENTION TELETHON	AFM TELETHON	Association	400,00
65748	37	Fête de la Plage à Sciottot	OFFICE DES SPORTS LOISIRS CULTURE	Association	250,00
65748	11	SUBVENTION	AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	Association	1 800,00
65748	00	Trail de t'cheu nous	COURIR C'EST LE PIED	Association	500,00
65748	13	SUBVENTION	AMICALE CATM ET TOE	Association	800,00
65748	16	SUBVENTION	COMITE DE JUMELAGE ALLEMAND	Association	500,00
65748	00	MARCHE DE NOEL LOCATION CARROUSSEL	LES PIEUX COMMERCES	Association	2 000,00
65748	00	SUBVENTION	A.P.E. LE CASTILLON LES PIEUX	Association	300,00
65748	20	SUBVENTION	SOCIETE DE CHASSE	Association	1 500,00
65748	00	SUBVENTION	APE MATERNELLE	Association	600,00
65748	00	TOURNOI OPEN / BASKET ECOLE	BASKET CLUB FLAMANVILLE LES PIEUX	Association	1 000,00
65748	23	SUBVENTION	VOLLEY BALL FLAMANV LES PIEUX	Association	1 100,00
65748	00	COURSE CARTERET JERSEY	COTENTIN NATATION	Association	1 200,00
65748	24	SUBVENTION	OFFICE DES SPORTS LOISIRS CULTURE	Association	140 000,00
65748	00	SUBVENTION	COMITE DES FETES LES PIEUX	Association	2 500,00
65748	00	SUBVENTION	ASSOCIATION SPORTIVE VOILE ET VENT	Association	500,00
65748	00	SUBVENTION	CREATIVES SOLIDAIRES	Association	500,00
65748	00	SUBVENTION	LES PIEUX TENNIS DE TABLE	Association	2 000,00
65748	26	SUBVENTION	VELO CLUB DU CANTON LES PIEUX	Association	5 000,00
65748	0001	ENTRE MUSIQUE ET LUDIQUE	DIVERS DEBITEURS	Autre personne de droit privé	500,00
65748	2	SUBVENTION FÊTE SAINT CLAIR	COMITE DES FETES LES PIEUX	Association	10 000,00
65748	4	SUBVENTION	DYNAMIC LES PIEUX	Association	5 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

LES PIEUX - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
--	--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 818 388,40	1 818 388,40
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	179 108,50	179 108,50
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 997 496,90	1 997 496,90

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 997 496,90	1 997 496,90
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 997 496,90	1 997 496,90

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 410 859,50	1 410 859,50
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	470 000,00	470 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	-940 859,50	-940 859,50

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 410 859,50	I 1 410 859,50
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 410 859,50	1 410 859,50
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 410 859,50	1 410 859,50
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		470 000,00	III 470 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		70 000,00	70 000,00
10222	FCTVA	60 000,00	60 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	10 000,00	10 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		400 000,00	400 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	1 788,00	1 788,00
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	1 868,18	1 868,18
28041481	<i>Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel</i>	65,07	65,07
28041581	<i>Autres grpts-Biens mob., mat. et études</i>	936,04	936,04
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	22 764,92	22 764,92
2804181	<i>Autres org pub - Biens mob, mat, études</i>	20 000,00	20 000,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	87,65	87,65
2804412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	2 080,40	2 080,40
2804421	<i>Sub nat privé - Biens mob, mat, études</i>	28 389,00	28 389,00
28046	<i>Attributions compensation investissement</i>	71 930,00	71 930,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	4 810,52	4 810,52
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	86,80	86,80
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	46 290,83	46 290,83
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	540,05	540,05
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	12 966,76	12 966,76
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	7 080,54	7 080,54
281351	<i>Bâtiments publics</i>	106,56	106,56
28138	<i>Autres constructions</i>	1 966,00	1 966,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	3 886,46	3 886,46
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	768,00	768,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	5 535,52	5 535,52
281578	<i>Autre matériel technique</i>	2 768,11	2 768,11
28158	<i>Autres inst., matériel, outill. techniques</i>	16 570,76	16 570,76
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	72 315,43	72 315,43
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	5 500,75	5 500,75
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	28 372,22	28 372,22
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	2 798,54	2 798,54
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	37 726,89	37 726,89
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Catherine BIHEL, Maire (1),
A , le 01/01/2000

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session

A , le 18/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

--	--

Certifié exécutoire par Le Catherine BIHEL, Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.